

Québec, le 9 avril 2024

Monsieur Simon-Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 12 mars 2024, le député de Saint-Henri-Sainte-Anne, M. Guillaume-Cliche-Rivard, déposait à la période des Affaires courantes une pétition exhortant le « gouvernement et l'Assemblée nationale du Québec à reconnaître l'urgence à Gaza, à prendre position en faveur d'un réel cessez-le-feu pour une résolution du conflit et une paix durable ».

Soyez assuré que je suis profondément préoccupée par la situation humanitaire à Gaza ainsi que par la souffrance de civils innocents qu'engendre l'opération militaire en cours. Le gouvernement du Québec réitère sa demande à toutes les parties au conflit de respecter le droit international et d'épargner les civils.

La position du gouvernement du Québec sur le conflit armé entre Israël et le Hamas est claire et a notamment été présentée à l'Assemblée nationale par l'adoption d'une motion le 30 janvier 2024. Par cette motion, qui a d'ailleurs été adoptée à l'unanimité, le Québec affirme qu'un cessez-le-feu humanitaire à Gaza et en Israël, et la libération inconditionnelle des personnes prises en otage par le Hamas, sont nécessaires. Le Québec demande aussi la mise en place de conditions d'une cessation durable des hostilités, condamne les attentats terroristes et demande que le Hamas rende les armes sans condition.

Par ailleurs, le Québec appuie la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU du 22 décembre 2023, qui exige de toutes les parties au conflit l'acheminement immédiat, sûr et sans entrave, d'une aide humanitaire à grande échelle à Gaza.

Je souhaite rappeler que le gouvernement du Québec reconnaît le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la création de leur propre État, de même que le droit des Israéliens de vivre en sécurité sur leur territoire et en paix avec leurs voisins. Le Québec reconnaît également la nécessité d'atteindre un accord négocié entre toutes les parties afin de garantir le maintien d'une stabilité durable dans la région.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie  
et ministre responsable de la Condition féminine,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Martine Biron